



## GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

54, RUE ANDRE LEBON  
BP 458 - 39109 DOLE CEDEX  
Tél. : 03 84 79 78 40  
Fax : 03 84 79 78 43  
info@grand-dole.fr  
www.grand-dole.fr

### Référence

N°GD 75/10

### Objet

Demande de subvention  
Dynamique Espoir Banlieues

### Secrétaire de séance

Jean HUBERT

### Rapporteur

Monsieur Lionel GATINAULT

**Conseil Communautaire**  
**24 juin 2010**  
**Tavaux – 18h30**

## DELIBERATION

Nombre de conseillers en exercice : 97  
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 68  
Nombre de procurations : 13  
Nombre de votants : 81  
Date de la convocation : 14 juin 2010  
Date de publication : 12 juillet 2010

**Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :** S. Boissard, JL. Bouchard, D. Bernardin, T. Gauthray-Guyenet, B. Guerrin suppléé par P. Ponard, B. Chevaux, E. Tavernier, P. Vuitton, L. Goron-Chaniet, B. Negrello suppléé par C. Bardoux, P. Bussière, G. Fumey, P. Daubigny, D. Michaud suppléé par G. Laurent, G. Michaud suppléé par H. Millot, P. Blanchet suppléé par B. Robe, JF. Louvrier, P. Monnet suppléé par J. Boissons, A. Albertini, J. Chevriaux suppléé par MR Guibelin, M. Giniès, C. Gras suppléé par F. Sion, D. Barbagelata, F. Barthoulot, M. Borneck, C. Bourgeois-République, , G. Card, C. Chalon, MA Chalumeaux, C. Quillet, C. Creuze, JB Gagnoux, A. Hamdaoui, R. Manière, P. Nasom, C. Parent, M. Perrin, J. Petit, D. Sciquot-Berodier, JC Wambst, H. Prat, D. Chataignier, F. Macard, , B. Javourez, L. Bougaud, M. Huguenet, J. Thurel, M. Gauthier, P. Jacquot suppléé par J. Verdelet, A. Alonzo, , B. Bonnard-Ongenaed, F. Perchat, G. Maréchal, J. Hubert, JC Lambert, C. François, B. Monamy, M. Perron, G. Coutrot suppléé par E. Bourgeois, JM. Daubigny, A. Jordan, D. Rauch, M. Hoffmann, JF Dumont, R. Belalia, F. David, P. Bouvret-Maire, P. Genestier, C. Arnoud

**Délégués absents ayant donné procuration :** G. Fernoux-Coutenet à J. Hubert, JM. Diètre à JC. Lambert, R. Curly à JF. Dumont, J. Lombard à L. Bougaud, M. Richard à G. Maréchal, J. Drouhain à D. Rauch, P. Guibelin à D. Barbagelata, D. Clerc à G. Fumey, J. Rosat à P. Genestier, N. Abdelli à D. Sicquot-Bérodier, D. Chevalier à B. Chevaux, S. Laroche à G. Card, C. Petiot à A. Alonzo

**Délégués absents non suppléés et non représentés:** C. Di Caro, G. Barbier, JP. Fichère, K. Mezerai, A. Courderot, G. Ginet, D. Ecarnot, P. Sautrey, M. Louvrier, M. Rigoulet, I. Nouvellon, T. Mader, J. Thurel, P. Epinat

Dans le cadre de la « Dynamique Espoir Banlieues », un appel à projet « Des quartiers vers l'emploi : une nouvelle mobilité » a été lancé en 2009. L'éligibilité du quartier des Mesnils Pasteur à ces fonds est connue depuis peu. En conséquence, il peut être envisagé une soumission plus tardive à ce projet.

Un dossier de candidature a été déposé fin mai 2010 en préfecture.

Il prévoit en partenariat étroit avec la ville de Dole, la mise en place pour 2010, 2011 et 2012 d'une série d'actions destinées à ouvrir l'éventail des possibilités de déplacement, notamment pour les personnes les plus éloignées de la mobilité et notamment par un travail spécifique sur le site des Mesnils Pasteur ou avec les populations de ce quartier :

- Equipement en abris voyageurs du quartier des Mesnils Pasteur
- Mise en place de feux avec système de priorité Bus au futur carrefour d'entrée sur les mesnils depuis l'avenue Duhamel
- Renforcement de la centrale de mobilité actuellement en gestation sur le territoire
- Mise en place d'une plateforme de covoiturage et de mesures incitatives afférentes

Rendu exécutoire

Par télétransmission en Préfecture le 2 juillet 2010

N° identifiant : 039-200010650-20100624-7510-DE

- Construction de cheminements piétons sur la zone Descartes des Mesnils Pasteur et mise en place d'une signalétique spécifique aux déplacements doux sur l'ensemble du quartier.

Le projet s'intègre à la politique plus globale de gestion des déplacements sur tout le territoire du Grand Dole. L'objectif final de l'agglomération est aujourd'hui d'ouvrir l'éventail des possibilités de déplacement, notamment pour apporter une réponse à la multiplication et à la spécificité des demandes : emplois horaires décalés, hausse de l'offre de loisir, éloignement des lieux de résidence ... qui génèrent des mobilités dispersées et désynchronisées.

Une subvention de 113 320 euros sur 3 ans est demandée dans le cadre de ce projet Dynamique Espoir Banlieue : 20 000 € pour la ville de Dole et 93 320 € pour la Communauté d'Agglomération.

Vu le dossier de candidature présenté

Le Conseil de Communauté, après avoir délibéré à l'unanimité :

- DECIDE de prescrire l'engagement de ce projet ;
- AUTORISE le Président à signer la convention relative au projet ;
- AUTORISE le Président à adresser une demande de subvention à l'Etat ;
- PREVOIT l'inscription des montants de ces actions aux budgets 2010/2011/2012.

Fait à Dole,  
Le 24 juin 2010,  
Le Président,